## Quel patrimoine pour quelle culture ?

Article rédigé par Liberté politique, le 21 août 2020

Le patrimoine est aujourd'hui géré par le Ministère de la Culture, il fait partie de la « Culture ». La restauration du patrimoine représente environ 375 millions d'euros de budget, sur les 10 milliards du budget total du ministère. Quand on sait que le tourisme rapporte annuellement 160 milliards à la France (milliards qui ne sont pas générés uniquement par le patrimoine, mais dans lequel il entre évidemment pour une part significative), on se dit que décidément, l'Etat a le sens de l'investissement... La crise du covid et ses incidences sur le tourisme ne font que rendre ce constat plus dramatique.

C'est au naturaliste Aubin-Louis Millin que revient d'avoir parlé pour la première fois de « monument historique » à l'Assemblée constituante, en 1790, à l'occasion de la démolition de la Bastille. La monarchie n'a que faire de « Monuments historiques », François Ier rase sans complexe le Louvre de Philippe Auguste pour planter par dessus ses façades classiques. Paradoxalement, Philippe Auguste comme François Ier construisaient pour durer. Mais quand se met en place une civilisation nouvelle qui se donne comme principe structurant le changement, se pose la question cruciale de savoir ce que l'on fait des vestiges du monde passé.

Le « Monument historique » naît comme symbole de l'Ancien Régime. Au beau milieu de l'agitation révolutionnaire et de la fièvre destructrice qui s'empare de Paris et de l'Ile-de-France, l'archéologue Alexandre Lenoir tente d'ôter à la vindicte des sans-culottes quelques chefs-d'œuvre royaux ou religieux représentant un ordre désormais honni, et les rassemble dans un « Musée des monuments français », fondé en 1795.

Conserver ce dont on programme par ailleurs la destruction, symbolique ou parfois matérielle : paradoxe d'une politique française du patrimoine. L'histoire construit et déconstruit, se nourrit d'une part d'actes fondateurs et refondateurs, et d'autre part de symboles hérités : comment concilier les uns et les autres ?

D'un côté, le « monument historique » court le risque de la momification – c'est la mort à petit feu d'une Venise, miroir d'une civilisation qui n'existe plus, mais d'autant plus fascinante qu'elle est si intacte et cohérente qu'on pourrait croire qu'elle vit.

De l'autre, le risque de détruire pour s'affirmer, et de passer par-dessus bord des vestiges témoins d'une histoire millénaire dans un mouvement révolutionnaire permanent. Souvent, l'histoire le prouve, ce sont les mêmes qui momifient et qui détruisent. Il ne s'agit que des deux facettes d'un même mal : l'incapacité à articuler création et transmission, comme s'il s'agissait de deux idéologies irréconciliables. Le divorce consommé entre ces deux piliers du patrimoine aboutit ultimement au drame de ne plus savoir construire pour durer, phénomène qui frappe de plein fouet notre société contemporaine biodégradable. Et le besoin de conserver ne se fait jamais tant sentir que lorsque l'on cesse de créer pour manifester la continuité d'une civilisation.

Le patrimoine fait partie de la culture, disions-nous. Peut-on dire pour autant que la culture fait partie du patrimoine ? La culture, concept écrasant, toujours plus politisé, est aujourd'hui soumis à l'impératif de la révolution culturelle. Alors, « patrimonialiser » la culture, est-ce une tentation, un danger, ou une nécessité ? La vitesse des mutations culturelles invite les pessimistes à accélérer cette patrimonialisation : "tout fout le camp", d'ici dix ans il ne restera rien derrière nous, autant prendre le maximum d'instantanés de bribes de notre passé pour les fixer pour l'éternité. Les conservatoires et autres écomusées ayant fleuri sur la carte de France sont l'incarnation de ce mouvement un peu désespéré. Cette patrimonialisation de la culture est de court terme si elle n'est assortie d'une véritable interrogation sur la transmission – et la régénération.

Ce questionnement sur la transmission est malheureusement bien trop souvent éludé lorsque on touche au patrimoine. On lui préfère celui sur les colonnes du budget, non sans raison : le patrimoine coûte cher. C'est aussi qu'il est toujours plus commode de polémiquer sur des chiffres. Pour transmettre, il faut avoir une idée de là où l'on vient, de ce que l'on veut garder et faire durer, toutes choses qui nécessitent une hiérarchie des valeurs et la mise en place d'un jugement qui choisit et départage.

A ce questionnement vient s'ajouter celui sur les acteurs de cette transmission. Patrimoine privé contre

## Liberte Politique

patrimoine public ? D'une famille ou d'un ministère, qui est le plus à même de transmettre ? La politique patrimoniale française a fait le choix du tout Etat, non sans dommages.

Au fond, la défense du patrimoine n'a guère de sens sans un projet identitaire qui permette d'irriguer une politique au service d'une société et d'une civilisation par la vie de l'esprit. Autrement la hausse du budget du patrimoine ne saurait être la garantie de la survie de ce qui est plus fragile que les pierres : l'âme.

**Constance Prazel**